APPELS D'OFFRES (SUITE)

A consulter également sur : www.officiel.re

Cap sur le durable
www.tco.re

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT

MARCHE DE TRAVAUX

Organisme : Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (TCO)
BP 49
97822 LE PORT CEDEX – REUNION
Tél. : 0262 32 12 12
Fax : 0262 32 22 22
Courriel : courrier@tco.re
Objet du marché : **Travaux d'aménagement des itinéraires Privilégiés de la commune de la Possession**
Numéro de marché : 19DTP031
Les entreprises souhaitant soumissionner au présent marché sont priées de consulter le dossier de consultation :
- L'avis rectificatif relatif à cette consultation est publié sur le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et le Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) sous la Réf. : n° 19-33814
- Publié sur le site Internet (www.tco.re) et au TCO ou à l'adresse https://mp.tco.re
- Le dossier de consultation peut être obtenu :
- Par téléchargement sur le site internet du TCO (http://www.tco.re), rubrique « marchés » ou à l'adresse https://mp.tco.re
Date d'envoi de l'avis rectificatif à la publication au BOAMP/JOUE/Encart au JAL : Le 4 mars 2019

Date limite de remise des offres fixée au :
25 mars 2019 à 12 h 00 locales
LE PRESIDENT DU TCO
Joseph SINIMALE
652106

PORT REUNION

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION
M. Jean-Frédéric LAURENT
Directeur général
2, rue Evariste-de-Parny
BP 18
97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 90 00
Référence acheteur : AC19ST02
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : **Reconstruction et réparation des carapaces de protection des digues et jetées des ports Est et Ouest**
Procédure : Procédure ouverte
Forme de la procédure :
Division en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % Valeur technique de l'offre
40 % Prix
Remise des offres : **08/04/19 à 12 h 00, heure locale de l'acheteur au plus tard,** (soit le 08/04/19 à 10 h 00, heure de Paris au plus tard)
Envoi à la publication le : 01/03/2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info
652106

RENDEZ-VOUS
AUTOMOBILE
TOUS LES MARDIS DANS LE QUOTIDIEN
+ TOUS LES JEUDIS DANS LE GRATUIT

VENTES AUX ENCHÈRES

Caroline BOBTCHEFF
AVOCAT DE LA SELARL BOBTCHEFF
Résidence Ombellule
23, rue Archambaud
97410 SAINT-PIERRE
Tél. : 0262 25 25 01
&
Pierre HOARAU
AVOCAT
122, rue Jules-Auber
97400 SAINT-DENIS
Tél. : (02.62.) 41 08 00

VENTE AUX ENCHERES

Le vendredi 5 avril 2019 à 10 heures – A l'audience du juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre – Réunion – Au Palais de justice, 28, rue Archambaud 97410 SAINT-PIERRE
Vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un bien immobilier ainsi désigné :
Sur la commune de Saint-Pierre (Réunion), une parcelle de terrain sur laquelle est édifiée une maison en dur sous tôle de type F4 de plus de dix ans, figurant au cadastre de la manière suivante :
Section HZ n° 248, lieudit « 83, chemin Clain » pour une contenance de 4 ares et 83 centiares.
Ensemble la charge d'une servitude de passage le long de la borne nord de la parcelle vendue au profit de la parcelle HZ n° 249.
Tel que ce bien existe et ses aisances, parties attenantes et dépendances et les droits de toute nature qui y sont attachés, sans exception ni réserve, et figure sur le plan demeuré joint et annexé aux présentes après mention, après avoir été revêtu du visa des parties.
SERVITUDE DE PASSAGE : comme condition essentielle des presentes , Il est constitué à titre de servitude réelle et perpétuelle, une servitude de passage en tout temps et pour tout véhicule, pour permettre à M. et Mme BOYER, propriétaires de la parcelle cadastrée section HZ n° 249, qui acceptent d'avoir accès à la voie publique dénommée « chemin CLAIN », ainsi qu'il suit :
Monsieur RIVIERE constitue par les présentes, à titre de servitude réelle et perpétuelle, un droit de passage sur les biens suivants :
DESIGNATION DU FONDS SERVANT : sur la commune de Saint-Pierre (Réunion), lieudit « 83, chemin CLAIN », la parcelle cadastrée HZ n° 248, lieudit « chemin CLAIN » pour une contenance de 4 ares et 83 centiares.
FONDS DOMINANT : sur la commune de Saint-Pierre (Réunion),lieudit « chemin CLAIN », la parcelle cadastrée HZ n° 249 pour une contenance de 4 ares 30 centiares.
MISE A PRIX :
DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 €), avec faculté de baisse d'1/4 en cas d'absence d'enchère.
Outre les charges.
Pour toute visite du bien, il conviendra de contacter impérativement l'office d'Huissiers TAI-LEUNG & MAYER au 0262 92 14 14 ou 0693 90 69 54 afin de convenir d'une date.
Les enchères doivent avoir lieu par ministère d'avocats constitué.
Pour tous renseignements s'adresser au cabinet de Maître Pierre HOARAU, de Me Caroline BOBTCHEFF de la SELARL BOBTCHEFF – à tous les avocats inscrits au Barreau de Saint-Pierre, et au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Saint-Pierre, 28, rue Archambaud, où a été déposé le cahier des conditions de vente.
SAINT-PIERRE,
LE 15 FEVRIER 2019
Caroline BOBTCHEFF
DE LA SELARL BOBTCHEFF
651184

SCP Pascal FILIPPI
Chantal TAMBOURA
Sandra CHAPELET
Tél. : 0692 87 78 03
Mél : pc@filippi-tamboura.com
Membre du
GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
sur liquidation judiciaire de
ECO22AY (24655)

Le mercredi 6 mars 2019

- Visite sur place à 8 h 30
- Vente à partir de 9 h 00
Lieu de la vente :
42, rue Eucher-Pothin, LE TAMPON
Désignation :
Matériels d'exploitation : Lot d'éléments d'échafaudage ; Machine à projeter et tuyaux Turbo Sol ; Container ; Marteau piqueur Dexter ; Lot d'une vingtaine d'étais et serre-joints ; Machine à plâtre La Tyrolienne ; Perceuse-visseuse; Bétonnières ...
-Véhicule : 1 PEUGEOT BOXER plateau ; Immat. : DN 148 VL ; 130 000 km environ.
Les photos sont consultables sur Facebook : « Etude Filippi Tamboura Chapelet »
VENTE EN L'ETAT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR - PAIEMENT AU COMPTANT EN L'ETAT - FRAIS 18,23 % EN SUS - ESPECES JUSQU'A 1 000 € - CHEQUES CERTIFIES - CARTE BANCAIRE - ENLEVEMENT IMMEDIAT.
652109

Caroline BOBTCHEFF
AVOCAT DE LA SELARL BOBTCHEFF
Résidence Ombellule
23, rue Archambaud
97410 SAINT-PIERRE
Tél. : 0262 25 25 01
&
Pierre HOARAU
AVOCAT
122, rue Jules-Auber
97400 SAINT-DENIS
Tél. : (0262) 41 08 00

VENTE AUX ENCHERES

Le vendredi 5 avril 2019 à 10 heures – A l'audience du juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre – Réunion – au Palais de justice 28, rue Archambaud 97410 SAINT-PIERRE.
Vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un bien immobilier situé sur le territoire de la commune de Saint-Louis (Réunion), rue Leconte-de-Lisle, un terrain d'une superficie de 7 a 28 ca sur lequel sont identifiées depuis plus de 10 ans une maison à usage d'habitation et une autre construction en bois sous tôles à l'état vétuste qui elle, est destinée à être démolie.
Figurant au cadastre sous les références suivantes :
Section : DT
N° : 328
Lieudit : Rue Leconte-de-Lisle
Surface : 00 ha 07 a 28 ca
Tel ainsi que l'objet des présentes existe, s'étend, se poursuit et comporte actuellement avec toutes ses aisances, dépendances, immeubles par destination, sans aucune exception ni réserve sauf à tenir compte de ce qui peut être le cas échéant indiqué au présent acte.
D'après le rapport d'expertise de M. TARDIVEL Philippe, il existe 4 logements :
- 2 villas jumelées de type T3, édifiées en RDC + 1 sur soubassement béton.
- 2 villas jumelées de type T4
MISE A PRIX : cent vingt cinq mille euros (125 000 €), avec faculté de baisse d'1/4 en cas d'absence d'enchère.
Outre les charges.
Pour toute visite du bien, il conviendra de contacter impérativement l'Office d'huissiers TAI-LEUNG & MAYER au 0262 92 14 14 ou 0693 90 69 54 afin de convenir d'une date.
Les enchères doivent avoir lieu par ministère d'avocats constitué.
Pour tous renseignements s'adresser au cabinet de Maître Pierre HOARAU, de Me Caroline BOBTCHEFF de la SELARL BOBTCHEFF – à tous les avocats inscrits au Barreau de Saint-Pierre, et au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Saint-Pierre, 28, rue Archambaud, où a été déposé le cahier des conditions de vente.
SAINT-PIERRE,
LE 15 FEVRIER 2019
Caroline BOBTCHEFF
DE LA SELARL BOBTCHEFF
651185

ANNONCES LÉGALES

A consulter également sur : www.officiel.re

NOTAIRES
SCP LAGOURGUE GAUTHIER BEMAT LAGOURGUE
NOTAIRES ASSOCIES
2, rue Evariste-de-Parny
BP 90104 - 97862 SAINT-PAUL CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alex GAUTHIER, notaire à ST-PAUL le 21 février 2019, il a été constitué la société dénommée **«SCI LA FALAISE»** société civile dont le siège est à SAINT-PAUL (97460), 17 bis, route des Premiers Français pour une durée de 99 ans. La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le capital social est fixé à la somme de 220 500 € divisé en 22 050 parts de 10 € chacune, numérotées de 1 à 22 050, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. Apport en nature de la moitié indivise de la NUE-PROPRIETE du bien situé à ST-PAUL (Réunion) section BP N° 882 pour 03 a 81 ca par M. Pascal Bernard NURBEL, époux de Mme Sybille DURET, évalué à la somme de 110 500 € et par M. Patrick Noël NURBEL, époux de Mme Laurence Jacqueline Solange FRECHIC, évalué à la somme de 110 500 € soit un total des apports d'un montant de 220 500 €. Les gérants sont M. Pascal Bernard NURBEL, époux de Mme Sybille DURET, demeurant à PESSAC (33600) 21, allée Don Helder Camara, M. Patrick Noël NURBEL, époux de Mme Laurence Jacqueline Solange FRECHIC demeurant à AVENSAN (33480) 52, chemin de l'Estain. Cession de parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit du/des descendant(s) d'un associé fondateur, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Ladite société sera immatriculée au RCS de ST-DENIS.
POUR UNIQUE INSERTION
652117

AUDIT CONSULTANT

LE COIN GOURMET
Société à responsabilité limitée
Au capital de 47 250,20 €
Siège social : 7, rue des Bons-Enfants
97410 SAINT-PIERRE
393 068 481 RCS SAINT-PIERRE

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 31/08/2018, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Emile CHANE PANE, demeurant au 17, rue du Stade 97430 TAMPON et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2018.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST-PIERRE.
Mention sera faite au RCS ST-PIERRE.
POUR AVIS
652099

CHANGEMENT DE GERANCE ET DE SIEGE SOCIAL

SUNLIGHT OCEAN INDIEN
EURL au capital de 1 000 €
Siège social :
119 ter, chemin Jean Robert
97470 SAINT-BENOIT
751 928 680 RCS DE SAINT-DENIS
DE LA REUNION

Le 26/02/2019, l'AG a été décidé de nommer gérant, M. Eric CHOUKROUN, 155, rue des Deux-Canons, 97490 SAINTE-CLOTILDE à compter du 26/02/2019, en remplacement de Mme Marie Claire GOURDE demeurant au 51, rue Bois-Rouge, 97440 SAINT-ANDRE et de transférer le siège social de la société à compter du 26/02/19
ANCIENNE MENTION : 119 ter, chemin Jean Robert 97470 SAINT-BENOIT
NOUVELLE MENTION : 51, rue Bois-Rouge 97440 SAINT-ANDRE
Mention au RCS de SAINT-DENIS DE LA REUNION.
652095

RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

AVIS DE PROJET RENDU PUBLIC

HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET RUNRAIL
Le 15 décembre 2010, le Schéma d'Aménagement Régional de l'Ile de La Réunion reprenait l'idée (à long terme) d'un transport en site propre structurant autour de l'île dénommé Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) sur une longueur de 150 kilomètres entre Saint-Benoît à l'Est et Saint-Joseph au Sud en passant par Saint-Denis et le littoral Ouest.
L'objectif : renforcer les transports en commun sur les pôles urbains littoraux (habitats et emplois), en interconnexion par des liaisons efficaces vers les pôles des mi-pentes.
Les études menées depuis ont conduit le Conseil Régional de La Réunion à :
- Valider un tracé global de référence lors de la commission permanente du 30 août 2016 ;
- Identifier comme prioritaire la section Nord entre Saint-Denis et Sainte-Marie lors de la commission permanente du 21 août 2018 ;
- Annoncer un projet de 300 millions d'euros qui serait mis en service d'ici début 2024 : le RunRail. L'objectif de la Région est de trouver un mode de transport alternatif aux automobiles par un travail commun qui va être mené avec les collectivités de Saint-Denis et Sainte-Marie, ainsi qu'avec la Communauté intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR).
CARACTERISTIQUES DU PROJET RUNRAIL
Le projet RunRail permet la traversée d'axes et de nœuds routiers importants mais aussi la desserte de pôles d'intérêts régionaux (Centre Hospitalier Universitaire, Centre de Gestion de la Sécurité Sociale, Université, Hôtel de Région, Technor, Aéroport, etc.).
Le système de transport guidé se déploie entre le pôle d'échanges de Bertin (Saint-Denis) et le pôle d'échanges de Duparc (Sainte-Marie), et comprend 10 stations pour un linéaire inférieur à 10 km.
La distance moyenne entre les stations (1 km), associée à la typologie particulière du Boulevard Sud (nombre réduit de carrefours), permettent d'envisager une vitesse commerciale de 25 km/h en milieu urbain. Le trafic estimé à ce jour est de l'ordre de 30 000 voyageurs/jour en première phase pour un temps de parcours de 20 minutes
Le projet prévoit également la réalisation d'un SMR (au niveau de la station Duparc) et de deux pôles d'échanges multimodaux à ses extrémités.
Le périmètre du projet couvre les communes de Saint-Denis et Sainte-Marie :
- Le territoire de Saint-Denis est quasi-intégralement traversé par le projet d'Est en Ouest ;
- Les quartiers de La Mare/Gillot, Duparc et Rivière des Pluies de la Ville de Sainte-Marie sont directement concernés.
SAISINE DE LA CNDP
La situation ne pouvant souffrir d'attentisme au regard du niveau de congestion existante aux entrées Est et Ouest de Saint-Denis et dans la traversée de la ville d'une part, et des perspectives d'aggravation compte-tenu de l'évolution démographique d'autre part, la Région Réunion souhaite rapidement porter ce sujet au stade de la concertation.
La Région souhaite s'engager dans une concertation exemplaire : c'est pourquoi elle a décidé d'adhérer à la Charte nationale de la participation du public et de saisir la Commission Nationale du Débat Public avec qui elle va fixer les règles et les étapes de la concertation en 2019.
652091

AUDIT CONSULTANT

EDI REUNION
S.A.S. au capital de 30 000 €
Siège social :
8, rue Philibert - C/o ADIR
BP 327
97400 SAINT-DENIS
R.C.S : SAINT-DENIS 537 752 255

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 15/06/2018, il résulte que le siège social a été transféré au 28, rue Léon-de-Lepervenche – C/o ADIR, 97420 LE PORT, à compter du 15/06/2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS ST-DENIS.
POUR AVIS, LA GERANCE
652100

SARL NORD OUEST IMMOBILIER
Transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 2 500 €
Siège social : 23, rue Mazagran
97400 ST-DENIS
483 154 324 RCS ST-DENIS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 02/01/19, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'art. L. 227-3 du Cce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 2 500 €. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société. M. Didier YVON, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : président de la société : M. Didier YVON demeurant 4, allée du Soleil 97419 LA POSSESSION.
POUR AVIS, LE PRESIDENT
651112

COMPTA OUEST
Société d'Expertise Comptable

ARCHI2V
Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 10 800 €
Siège social :
31 bis, chemin de la Bretelle
Ten-Rouge
97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-GILLES-LES-HAUTS du 01/03/19, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Dénomination sociale : archi2V
Siège social : 31 bis, chemin de la Bretelle, Ten-Rouge, 97435 Saint-Gilles-les-Hauts
Objet social : l'exercice de la profession d'architecte
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 800 €
Gérance : Madame Véronique DE VERDIERE, demeurant 31 bis, chemin de la Bretelle Ten-Rouge, 97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis.
POUR AVIS, LA GERANCE
652167

EPICERIE POINT CHAUD LA CAMPAGNE
SARL en liquidation
Au capital de 5 000 €
32, chemin de l'Eglise du Guillaume
97423 LE GUILLAUME - SAINT-PAUL
802 733 212 RCS SAINT-DENIS

Par acte en date du 31/12/2018, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions unanimes des associés.
Ils ont nommé comme liquidateur Madame Marie Guylène ENCATASSAMY, demeurant 11, Impasse des Fougères - 97423 LE GUILLAUME - SAINT-PAUL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 32, rue de l'Eglise - 97423 LE GUILLAUME SAINT-PAUL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal mixte de commerce de SAINT-DENIS de La Réunion, en annexe au RCS.
POUR AVIS, LE LIQUIDATEUR
652064

Le Quotidien
à votre service
jour
après jour

Particuliers, passez vos annonces gratuites (Sauf *)

Nom: ..... Prénom: .....
Adresse: .....
.....
Ville: ..... e-mail: .....

Votre annonce ne paraît qu'une fois par semaine dans le Quotidien (entre mercredi et mardi). La seconde parution se fait dans le Gratuit le jeudi suivant.

☐ Auto-Moto ☐ Habitat ☐ Animaux
☐ Immobilier ☐ Loisirs ☐ Rencontres
☐ Emploi ☐ Multimédia ☐ Autres

Le texte de votre annonce

GSM : 0 6 9 | Fixe : 0 2 6 2

*Rubriques payantes : 5€
pour les 2 parutions
☐ Pièces détachées ☐ Accessoires auto/moto
☐ Tuning ☐ Cours ☐ Location temporaire Hors département
☐ Domiciliation (par défaut pour les annonces rencontres)
Votre annonce est anonyme, nous recevons les réponses et vous passez les récupérer dans notre agence, muni de votre pièce d'identité.
Si vous souscrivez à des options payantes, joignez à votre bon d'annonce un chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre du Quotidien. Vous pouvez aussi payer par carte bancaire en agence.

4 sites pour vous accueillir :
Le Quotidien Le Gratuit
• Sainte-Clotilde : ZI du Chaudron 0262 92 15 15
• Saint-Pierre : 53 Bd H. Delisle 0262 96 16 96
• Saint-Paul : 48 Chaussée Royale 0262 45 50 00
• Saint-André : C.C la Cocoteraie 0262 50 04 91

toutela.re
Déposez vos petites annonces près de chez vous ou en ligne sur www.toutela.re